



## BPJEPS Activités Physiques pour Tous NANCY - PARCOURSUP - du 16/09/2024 au 20/06/2025 Éducateur(trice) sportif(ve)

📍 CREPS de Nancy

Inscription réservée **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité Educateur Sportif - Mention Activités Physiques pour Tous est un diplôme de niveau 4 (baccalauréat).

Code RNCP : 37191



Le(la) titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «éducateur sportif» mention «activités physiques pour tous» garantit aux pratiquants des conditions optimales de sécurité et de maîtrise de l'environnement, tout en assurant la qualité pédagogique des prestations. L'éducateur(trice) sportif(ve) possède les compétences pour initier à la pratique d'activités physiques diversifiées dans le domaine des «activités physiques d'entretien corporel», des «activités et jeux sportifs» et des «activités physiques en espace naturel».

Les appellations habituelles du métier sont :

- éducateur(trice) d'activités physiques ou sportives
- éducateur(trice) sportif(ve) plurivalent

Le BPJEPS APT permet :

- d'encadrer des groupes et de conduire des actions d'animation "activités physiques pour tous" ;
- d'organiser et de gérer des activités physiques pour tous ;
- de communiquer sur les actions de la structure ;
- de participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous.

### Profil du candidat

Etre inscrit sur le site PARCOURSUP pour la formation BP APT du CREPS de NANCY.

### Conditions d'accès

#### et Prérequis

- Être âgé de 18 ans le 31 décembre de l'année en cours
- Être titulaire du diplôme de Prévention Secours Civique de niveau I (PSC1) ou son équivalent à jour de recyclage, au plus tard au jour de la satisfaction aux exigences préalables à la mise en situation professionnelle.
- Présenter un certificat médical (modèle joint au dossier d'inscription)
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.
- Satisfaire aux épreuves d'exigences préalables.

 Descriptif des tests de sélection

### Exigences Préalables

Contenu des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation :

- Test navette « Luc Léger »

- Test d'habiletés motrices

Ces épreuves répondent aux exigences préalables à l'entrée en formation définies dans l'arrêté de création du BPJEPS. Certains candidats peuvent être dispensés des Tests d'Exigences Préalables (TEP) par équivalence selon les qualifications acquises antérieurement.



[TEP](#)

## Tests de sélection

### « Capacité à s'inscrire dans le projet de formation professionnelle »

Cette épreuve orale se déroule en 2 temps :

- présentation du candidat (parcours, intentions, attentes, cohérence de l'intention)
- questions du jury

30' maximum



## Les modalités

La formation est répertoriée sur PARCOURSUP pour les lycéens, les apprentis et les étudiants en réorientation.

Le ruban pédagogique complet comprend 609 heures de formation en centre (dont des heures en FOAD - à distance) et de 595 heures de formation en structure.

La formation se déroule sur le rythme d'une semaine en centre, une semaine en structure + les vacances scolaires.

## Objectifs de la formation

### Bloc de compétences 1 (BC1) : Action d'animation.

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

### Bloc de compétences 2 (BC2) : Technique et pédagogie des activités physiques pour tous

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

**En formation initiale, cette qualification n'est accessible que dans son intégralité. En cas de qualification admise en équivalence, un parcours de formation allégé peut être dispensé en fonction des blocs de compétences proposés. Ex : si vous êtes titulaire d'un BPJEPS, vous avez déjà validé le BC1 "action d'animation".** Nous contacter pour plus d'informations.

## Méthodes pédagogiques

La formation est construite sur le principe de l'alternance, prenant appui et utilisant des situations concrètes de travail. Certaines heures dispensées à distance (FOAD) seront considérées comme des heures en centre.

Un soutien individualisé sur sollicitation du stagiaire par le biais d'un.e coordonnateur.trice ainsi qu'un tutorat en entreprise, sont mis en œuvre dans le cadre de la formation.

Le CREPS de NANCY, en tant qu'établissement public local sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a l'expérience de l'accueil des stagiaires et de leur gestion. Ces engagements éducatifs et pédagogiques, ces valeurs figurent dans la [charte](#).

## Moyens mobilisés

- Salles sportives du CREPS de Nancy, salle rythmique, salle cardio, salles de musculation, dojo, salle de tennis de table, terrains extérieurs (terrain de football synthétique, piste d'athlétisme, terrain herbe) et des équipements sportifs
- Sites et espaces naturels en périphérie de Nancy (Plateau de Malzéville, forêt de Haye, forêt de Saulxures-lès-Nancy, ...)
- Salle Mario Capello de Nancy
- Salle de gymnastique de Tomblaine
- Centre de Jeunesse de Baerenthal (stage semaine pleine nature)

- Base nautique de Mittersheim
- Base de plein air Roland Naudin à Bouzey
- Chalet Damelevières à Bussang
- Une salle de cours attribuée, équipée de tableau blanc, d'un vidéoprojecteur et d'une connexion wifi
- Une salle multimédia équipée de 8 postes informatiques, d'une reprographie en accès libre
- Un centre de documentation
- Un espace partagé d'information et ressources de formation : CLAROLINE

Le suivi administratif et financier des stagiaires et des intervenants est assuré par le secrétariat du département formation et des différents services du CREPS de NANCY.

## Alternance et tutorat

La formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences et non pas uniquement de capitalisation de connaissances relatives à un référentiel-diplôme : le stagiaire ou l'apprenti est amené à développer ses compétences de façon itérative entre activités en structure, aidé en cela par un tuteur pédagogique (qualifié de niveau 4 a minima dans le champ des métiers du sport depuis au moins trois ans ou expérience professionnelle ou bénévole dans l'encadrement et l'animation des activités physiques pour tous de trois années), et la formation dispensée par les formateurs du CREPS de NANCY.

## Les modalités d'évaluation de la formation

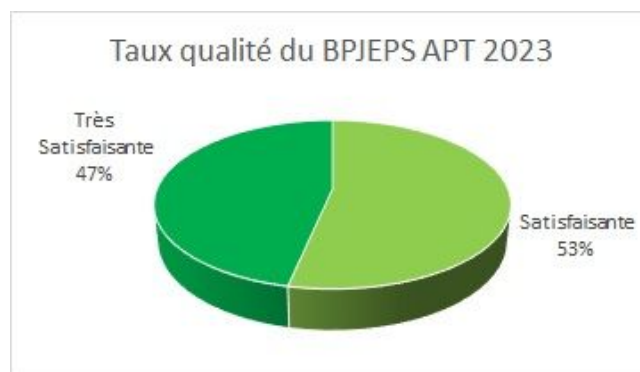
Des épreuves certificatives sont mises en place durant la formation afin d'obtenir le diplôme.

**UC 1 et 2** : Conception, mise en œuvre et évaluation d'une action d'animation en milieu professionnel avec la production d'un dossier et une épreuve orale de présentation du projet devant une commission d'évaluateurs

**UC 3 (a et b)** : Conduite d'une séance d'apprentissage issue du cycle pédagogique proposé dans sa structure d'alternance pédagogique (UC 3 a) ou au CREPS (UC 3 b) d'une durée d'au minimum 45 minutes et au maximum 90 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.

**UC 4** : Conduite d'une séance d'animation dans l'APT choisie (3ème famille d'activité) pendant au minimum 45 minutes et au maximum 90 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.  
Séance suivie d'un entretien de 30 minutes au maximum.

## Taux de satisfaction



✓ Enquête satisfaction

## Taux de réussite

Taux réussite 2022 = 62,5 %

En attente des taux 2023

## Rapport public PARCOURSUP 2022

### ✓ Rapport public 2022

### Attention

Sous réserve d'inscription sur le site PARCOURSUP



### DATES CLÉS

#### Période d'inscription

Du 20/12/2023 au 24/03/2024

#### Session de TEP

TEP PARCOURSUP Avril (24/04/2024)

📅 Complétude avant 24/03/2024

#### Sélections

Test sélection PARCOURSUP (24/04/2024)

#### Session de Formation

BP APT 2025 (16/09/2024 - 20/06/2025)

📅 Complétude avant 24/03/2024

Information collective : le 13 mars 2024 à 17H00

Inscription préalable directement auprès de votre contact.

**CLOTURES DES INSCRIPTIONS 1 MOIS AVANT LE TEST !**



### FINANCEMENT

#### ✓ Parcoursup

Frais techniques (TEP) : 60 €

Heures centre : 609

Heures structure : 595

Frais Pédagogiques : 3 places réservées via Parcoursup sont financées par l'État (100€ de frais d'entrée-scolarité aux étudiants non boursiers).




**CREPS de Nancy**

1 Avenue Foch - CS 30020 - 54271 ESSEY-LES-NANCY

**SECRETARIAT**

Frédérique HUMBERT

 03 83 18 51 97

 frederique.humbert@creps-lorraine.sports.gouv.fr

**COORDINATION**

Pierre LAGARDE

 pierre.lagarde@creps-lorraine.sports.gouv.fr

Fiche mise à jour le 04/01/2024